

Hedios Performance 3 est disponible jusqu'au 19 avril 2010* sur les contrats Hedios Vie et/ou Hedios Capitalisation.**

Préalablement à la conclusion de toute transaction, le souscripteur souhaitant acquérir des parts de Hedios Performance 3 est invité à procéder à sa propre évaluation des risques liés à l'achat du support et à décider de l'adéquation de l'investissement à son profil de risque accepté par rapport à la rentabilité attendue.

Il est aussi rappelé qu'il est recommandé de n'acquérir des parts de ce support que si le souscripteur a l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance prévue.

Caractéristiques techniques et financières principales de Hedios Performance 3 ***

- **Nature** : EMTN (Euro Medium Term Note), non garanti en capital à l'échéance
- **Émetteur** : Coöperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank B.A. (Produits structurés Rabobank)
- **Rating émetteur** : S&P (AAA), Moody's (Aaa) et Fitch (AA+)
- **Devise** : Euro
- **Code ISIN** : XS0489698877
- **Montant de l'émission** : 10.000.000 €
- **Valeur nominale** : 1.000 € (après le 30 avril 2010)
- **Date de constatation initiale** (Date de fixation initiale) : 29 avril 2010
- **Date d'émission** : 30 avril 2010
- **Date de valorisation** : 27 avril 2018
- **Date d'échéance** : 30 avril 2018
- **Durée de détention recommandée** : 8 ans
- **Indice sous-jacent** : DJ Euro Stoxx 50®
- **Prix (Cours) d'émission** : 100 %
- **Niveau d'exercice** : Niveau officiel de clôture de l'indice sous-jacent à la date de fixation initiale
- **Niveau final** : Niveau officiel de clôture de l'indice sous-jacent à la date de valorisation
- **Niveau de remboursement anticipé (niveau call)** : 100 % du niveau d'exercice
- **Garantie de capital** : Non mais niveau de protection égale à 60 % du niveau d'exercice
- **Niveau de protection** : 60 % du niveau d'exercice
- **Cotation** : Aucune - Placement privé avec valorisation quotidienne
- **Droit applicable** : Droit néerlandais
- **Commission de souscription** : Néant

• A compter de l'investissement et jusqu'à la date d'échéance ou de remboursement anticipé, le capital sera investi sur Hedios Performance 3.

• A l'échéance ou en cas de remboursement anticipé, le capital détenu sur Hedios Performance 3 sera automatiquement et gratuitement arbitré vers l'un des fonds Euro du contrat.

* L'offre Hedios Performance 3 est une enveloppe limitée en montant et dans le temps. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation de Hedios Performance 3 peut cesser à tout moment sans préavis, avant la date du 19 avril 2010. Une possibilité de prolongation est prévue en fonction des conditions de marché permettant une réception des ordres jusqu'au 21 avril 2010.

** Hedios Vie, contrat individuel d'assurance sur la vie, Hedios Capitalisation, contrat de capitalisation, sont des contrats souscrits auprès d'ACMN Vie, Société Anonyme d'assurance sur la vie au capital de 186.793.560 €, entreprise régie par le Code des Assurances, et présentés par Hedios Patrimoine, 7 rue de la Bourse 75002 Paris, en sa qualité de courtier d'assurances (immatriculation au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 142).

*** Ces caractéristiques techniques et financières ne sont données qu'à titre indicatif et doivent être lues conjointement avec les termes et conditions indicatifs du support. En cas d'incohérence entre ces caractéristiques techniques et financières principales de Hedios Performance 3 et les termes et conditions indicatifs, ces derniers prévaudront.

Récépissé à découper et à retourner sans affranchir votre enveloppe à :

HEDIOS - Libre Réponse 80064 - 75085 PARIS CEDEX 02

A compléter et à signer au verso

HEDIOS

PERFORMANCE 3

- **En fin d'année 1, 2 ou 3**, remboursement anticipé possible avec un gain annuel de 11 %, si l'indice s'apprécie par rapport à la date de constatation initiale (le 29/04/2010) :

- Si, aux dates d'observation (n) (pour n de 1 à 3), la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50® depuis le 29 avril 2010 est positive ou nulle, un mécanisme de remboursement anticipé est activé et le souscripteur reçoit*, à la date de paiement suivante (cf tableau ci-dessous) :

Valeur Nominale x [100 % + n x 11 %]

- Dans ce cas le produit s'arrête.

- **A l'issue des 8 ans**, l'Emetteur remboursera chaque obligation à la Date d'échéance (sauf si préalablement remboursée ou rachetée et annulée) en accord avec les formules suivantes :

- Si, à la date de valorisation, la performance de l'indice DJ Euro Stoxx 50® depuis le 29 avril 2010 est supérieure ou égale à - 40 %, alors le capital est garanti, et le souscripteur reçoit*, le cas échéant, la meilleure des performances positives de l'indice DJ Euro Stoxx 50® constatée aux dates d'observation allant de n 4 à n 8, soit :

Valeur Nominale x [100 % + Max (0 ; Performance Maximum)]

Avec Performance Maximum = la performance la plus élevée de l'indice DJ Euro Stoxx 50® calculée au cinq dates d'observation allant de n 4 à n 8.

- Sinon, le souscripteur subit une perte en capital à hauteur de la baisse de l'indice.

Dates d'observation (n de 1 à 8)	Dates de Paiement	Montant	n
vendredi 29 avril 2011	vendredi 6 mai 2011	111 %	1
lundi 30 avril 2012	lundi 7 mai 2012	122 %	2
lundi 29 avril 2013	lundi 6 mai 2013	133 %	3
mardi 29 avril 2014	-	-	4
mercredi 29 avril 2015	-	-	5
vendredi 29 avril 2016	-	-	6
vendredi 28 avril 2017	-	-	7
vendredi 27 avril 2018 (date de valorisation)	lundi 30 avril 2018 (date d'échéance)	-	8

* L'intégralité des montants reçus est versée sur l'un des fonds en euros des contrats Hedios Vie ou Hedios Capitalisation.

IMPORTANT

- Le souscripteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital. A l'issue de la 8^{ème} année, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé et si l'indice DJ Euro Stoxx 50® termine en baisse de plus de 40 % par rapport à la date de constatation initiale, le souscripteur subira une perte en capital à hauteur de la baisse de l'indice.
- La protection conditionnelle du capital ne profite qu'aux seuls souscripteurs ayant investi avant le 19 avril 2010, et conservant l'instrument financier jusqu'au 30 avril 2018.
- Le souscripteur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice DJ Euro Stoxx 50® du fait du mécanisme de plafonnement, en cas de rappel par anticipation.
- Le souscripteur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut varier de 1 à 8 ans.
- Le souscripteur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice DJ Euro Stoxx 50®.

Récépissé à découper et à retourner sans affranchir votre enveloppe à HEDIOS – Libre Réponse 80064 – 75085 PARIS CEDEX 02

• Je soussigné(e) :

reconnais avoir reçu et pris connaissance de la présente Note d'Information du support Hedios Performance 3 et de la documentation commerciale afférente à ce même support qui m'a été remise par Hedios Patrimoine en sa qualité de courtier en assurance, avant d'investir sur ce support dans le cadre de mon contrat :

Hedios Vie Hedios Capitalisation N° de Contrat (le cas échéant) :

• Je reconnais également avoir choisi le support Hedios Performance 3 après évaluation des risques encourus et évaluation de mon profil d'investisseur, notamment en matière de risque accepté par rapport à la rentabilité attendue.

• **Je reconnais également avoir été informé(e) des conditions de performance attachées au support Hedios Performance 3, et notamment du fait que ce support ne bénéficie d'aucune garantie de capital.**

Date :

Signature du souscripteur,
précédée de la mention « Lu et approuvé »

